

Drones et agglomérations

Que pouvons-nous faire ?

Conférence publique | Entrée libre

Mardi 9 octobre 2018
à partir de 19 h

AGORA – Auditorium 213, chemin de la Sablière
à Limonest

Commune
des Monts d'Or
Métropole de Lyon

LIMONEST

drone-temoin

Drones et agglomérations | Informatique Appliquée® à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or | 09/10/2018

Tous les jours et surtout à l'approche de Noël, les magasins spécialisés et grandes surfaces incitent les amateurs de drones – parents et enfants –, à acheter ces engins si amusants et « intelligents ».

Notre conférencier Maurice THOMÉ propose en un peu plus d'une heure – à travers des diapositives, un clip vidéo et un jeu de questions que tous nous nous posons –, d'apporter des réponses utiles à chacun :

- particuliers désireux de piloter un drone de loisir,
- personnes voulant découvrir de nouveaux métiers,
- forces de l'ordre et collectivités territoriales, pour se tenir à jour et communiquer,
- responsables de sites sensibles, pour bien les protéger.

Une législation précise existe, qui doit être bien comprise même si elle n'est pas toujours d'un accès facile et alors que les textes de loi évoluent beaucoup depuis deux ans. Il sera expliqué avec clarté ce que l'on a le droit de faire avec un drone et ce qu'il ne faut absolument pas faire.

Venez en famille et avec vos amis, soyez ponctuels SVP.